

Discurso pronunciado pelo professor Rodolpho Jacob. em saudação a Mr. Albert Lapradelle, na recepção a este feita, na Faculdade de Direito, no dia 19 de setembro de 1916.

Monsieur le Professeur LAPRADELLE.

Messieurs.

Lorsque la tâche me fut confiée, Monsieur le Professeur, de vous présenter ici les hommages de notre Faculté, mon premier mouvement, je l'avoue, fut de décliner ce redoutable honneur. D'autres collègues auraient sans doute rempli cette charge avec plus d'éclat.

Mais venant à considérer, non plus me forces, mais tout ce que je dois à la France et à l'esprit français, je m'interdis aussitôt toute hésitation. Certes nous sommes tous fils ici de la pensée française, nous devons à la France une bonne part de notre développement économique comme de notre culture intellectuelle et morale. Mais ma dette à moi est plus directe, plus intime. Outre que je dois l'existence à un fils de la France,— si j'ai quelque ouverture, quelque discipline d'intelligence, je la tiens, Monsieur, en grande partie, des maîtres dévoués qui, dans votre beau Pays, guidèrent les pas de ma première jeunesse. Je ne pouvais ainsi ne point saisir cette occasion solennelle, qui m'était offerte, non pas pour acquitter cette dette, mais pour porter un témoignage public de toute ma gratitude émue et à la France et à ces maîtres chéris.

*
**

Déjà, il y a quatre ans, Monsieur, nous étions heureux, ici-même, d'entendre un des ces excellents maîtres de France, esprit aussi noble que savant, qui, dans un appel chaleureux, nous exhortait à travailler avec lui à cette œuvre si aimable du rapprochement intellectuel de nos deux pays. Aujourd'hui notre joie, notre bonheur n'est pas moindre, non seulement, et surtout, de voir tout près de nous, d'ouïr à l'instant un autre de ces grands maîtres, un maître cette fois de notre chère science juridique, mais encore de nous trouver conviés de nouveau à une grande et noble tâche, plus grande même, plus noble encore, puisqu'il ne s'agit plus seulement de l'entente intellectuelle et morale de deux pays, mais du rapprochement de toutes les nations, de la solidarité humaine.

Oui, nous en avons aussi la foi, cher maître, les jours se font proches, nous pouvons dire de nouveau avec le poète de notre race :

Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.

Et il sied bien à la France, à l'esprit français, de prendre les devants dans le grand ouvrage de préparer, d'organiser ce nouvel ordre.

C'est que vous autres français, vous pouvez être fiers d'avoir toujours bien servi l'humanité, d'avoir toujours bien fait votre métier d'hommes.

C'est là une vocation à vous qui se découvre, que est évidente dans la nature comme dans l'histoire de votre pays.

Un doux climat fit la douce France. La modération du relief de votre sol vous fit sociables autant que votre position à la pointe de l'isthme européen, autant que votre mer nombreuse et accueillante. Attirés ainsi de toutes parts à cette jolie terre de France, des peuples divers s'y recontrèrent dès longtemps, y apprirent à s'entendre, à s'estimer.

Autant qu'un cœur aimant, il vous échut un esprit clair et ouvert. L'un et l'autre se fondirent pour s'approprier, épurer, accroître et répandre l'héritage de la pensée antique.

Ne vous contentant point de nous combler et nous enrichir ainsi dans le labeur des lettres, des arts, des sciences, ainsi que de l'action généreuse, vous nous façonnâtes encore cet admirable instrument de solidarité qu'est votre langue universelle.

Ce serait bien votre Génie qui, dans l'arène du vrai, de bon, du juste, portant à son tour de flambeau éternel, fidèle sans défaillance au service du genre humain, pourrait dire encore comme le poète antique :

Homo sum et nihil humani a me alienum puto

Ce don de vous-mêmes, cette vocation humaine éclate non moins heureusement dans l'ordre social, dans votre commerce avec les autres peuples.

Vous déclarâtes les droits de l'homme au même jour glorieux que vous conquîtes les vôtres, et si votre Code Civil, cet autre instrument, au surplus, d'unité culturelle, fit à l'étranger une condition moins généreuse, il ny faut voir qu'un triomphe transitoire du génie guerrier qui présida à cette œuvre.

Un esprit juste ne verrait plutôt aussi que des oublis ou bien de justes réactions dans les actes de force que nous présente assez souvent votre histoire si tourmentée.

Sans cesse vigilants, poètes, publicistes, jurisconsultes, orateurs, diplomates, ont gardé, gardent le feu sacré.

Chaîne dorée dont les anneaux portent les noms de Sully, Bossuet, Pascal, La Bruyère, Fénelon, de Saint Pierre, de Crucé, Voltaire, Rousseau, Montesquieu, André Chénier, Lamartine, Béranger, D'Estournelle de Constant, Weiss, Emile Burgeois, Lapradelle !

Pour ne citer que les poètes, écoutons le doux Chénier :

Humanité, régne, voici ton âge,

Que nie en vain la voix des vieux échos !

C'est Victor Hugo, le chantre de l'humanité, qui entonne la «Marseillaise de la Paix» et *vates vaticinans*, prédit qu'au XX.^e siècle la France déclarerait la paix au monde.

C'est encore Béranger, le chansonnier populaire :

Pour l'Étranger coulez, bons vins de France ;

De sa frontière il reprend le chemin

Peuples, formez une sainte alliance

Et donnez vous la main !

Amie de l'humanité, la France est ainsi naturellement pacifique. Pour la paix, pour le droit elle a beaucoup souffert, elle souffre plus que jamais. Mère héroïque, n'enfante— elle pas aujourd'hui, dans une sainte douleur, l'espérance de tous les justes, de tous les hommes de bonne volonté ?

C'est bien à elle donc de préparer, d'ordonner le nouveau monde qui s'annonce par sa victoire, et s'il y a un pays où cette tâche trouve une sympathie émue et agissante, c'est, vous n'en doutez point, cher maître, ce pays de la Croix, qui, lui aussi, se découvre une vocation pour le droit et pour la paix.

*
* *

Tout ici, en vérité, et le milieu physique et notre façon morale et historique, appelle notre volonté et notre sentiment à une mission pacifique et humaine.

Territoire vaste et bien défini,— puisque, fortune unique, il nous fut donné de résoudre par le droit toutes nos questions de limites, — des ressources naturelles aussi puissantes que diverses, n'est-ce pas là un clair indice que pour le développement de nos aptitudes il ne nous suffit que du patronnage de la paix et de la justice ?

Un génie facile, doux, accueillant, qui s'épanche vers tout peuple, vers toute civilisation, nous vient tant de notre manière ethnique que d'une nature merveilleuse, de ce ciel enchanteur qui rappelle la vision du poète :

Largior hic campos æther et lumine vestit

Purpureo solemque suum, sua sidera norunt.

Non moins persuasif, notre passé montre à son tour cette vocation particulière pour le service de la paix et de la justice. Nous ne recourûmes à la force que pour repousser la force. Nos palmes guerrières nous les cueillîmes dans la seule défense du territoire national ou de l'ordre et de la civilisation entre les peuples voisins. Nos révolutions ne furent victorieuses que lorsqu'elles furent pacifiques. Cet esprit de concorde éclate dans notre charte politique elle-même, qui, vous le savez

bien, cher maître, prescrit l'arbitrage international et défend toute guerre de conquête. Sincères dans la pratique de ces preceptes, nous en présentons un témoignage dans les nombreux traités, que, pour les assurer, nous avons déjà conclus avec la plupart des peuples.

Heureux encore dans l'essor de ce génie, il ne nous fait point faute de ces esprits puissants, de ces verbes prestigieux, qui, rayonnant par delà les frontières de la patrie, répandent notre pensée d'ordre et de justice, suggèrent au loin l'action droite et valeureuse.

Au surplus, l'esprit de justice, qui règne dans notre droit des gens, anime, comme il est de raison, aussi bien l'ordre privé que l'ordre public.

Pour vous en convaincre, Monsieur le Professeur, il vous a suffi de considérer la condition garantie à l'étranger dans notre statut politique et notre code civil, laquelle n'est nulle part plus libérale, plus humaine.

*
*
*

Si vous nous aurez déjà découvert, cher maître, cette vocation particulière pour les œuvres de la paix et de la justice, c'est surtout, entre ces montagnes, qu'elle vous paraîtra plus vive, plus saillante.

Notre position centrale, les aspects variés de notre terre, les origines nationales diverses de sa population, faisant de notre Etat comme un raccourci du grand Brésil, relèvent ici, en résumant, le génie et le sentiment national. Dans un sens égal d'ordre et de justice nous nous donnons à nos frères brésiliens et à tous ceux qui nous viennent aider dans notre labeur. Nous accueillons les proscrits des autres Etats comme nous avons appelé l'étranger à prendre part, par son vote, au gouvernement municipal. Ne nous prévalant ni de puissance ni de prestige nous demandons, nous pratiquons l'arbitrage pour résoudre nos questions de limites avec nos voisins.

Il y a un siècle, un savant français, cet aimable Saint-Hilaire, qui a si bien observé, si bien aimé notre pays, a bien voulu nous découvrir cet esprit grave, ce cœur droit et ouvert.

Même qu'elle pût se passer du reste du monde, achevons avec lui une autre de ses pensées, cette terre de Minas ne s'en passerait jamais, car, plus riche que son sol, son cœur libéral ne pourrait vivre sans l'étreinte du monde.

Ajoutez maintenant un génie fier et libre, et je ne sais, cher Maître, de terrain où vous pourriez semer, plus confiant, les idées généreuses que vous nous portez.

C'est pourquoi, interprète ici de la conscience juridique de Minas, ouvrière modeste mais sincère du droit, notre Faculté vous peut promettre, vous promet, autant que l'aideront ses forces, de vous suivre dans votre belle tâche.

Et, puisqu'il faut finir, cher Maître, cher Ami, je demanderai encore à un de vos compatriotes, grand ami aussi de Minas, le mot que tous attendent ici de mes lèvres, que tous prononcent à l'unisson : Minas offre à la France, Minas vous offre un cœur d'or, pour recueillir vos paroles d'or, vos pensées dorées de foi et de lumière, pour rattendre, pour aimer, pour vivre les temps dorés que vous nous annoncez !
